

JDA#63

LE JOURNAL DES ACTIONNAIRES

Été 2020

STRATÉGIE

Plan d'actions dans
un contexte de forte
baisse du prix du pétrole

CLIMAT

Une nouvelle Ambition
Climat pour atteindre
la neutralité carbone
à l'horizon 2050

POUR VOUS

Solde du dividende 2019
payable en numéraire
ou en actions

SPÉCIAL

Assemblée générale





© PEA-TOTAL

Chers actionnaires,

Vous avez été nombreux, plus de 1 700, à suivre notre Assemblée générale sur notre site internet, en cette période exceptionnelle pendant laquelle nous faisons face à une crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, à une crise du marché des hydrocarbures et sans oublier bien sûr le défi majeur du changement climatique.

Je voudrais tout d'abord souligner que la stratégie de votre Groupe menée depuis la dernière crise majeure des prix du pétrole en 2015-2016 lui permet d'affronter cette période en étant plus résilient car nos fondamentaux sont bons :

- un coût de production du pétrole proche de 5 dollars par baril,
- une discipline sur nos investissements organiques qui se situent à un niveau de 10 milliards de dollars plus bas qu'en 2014-2015,
- un point mort cash organique inférieur à 25 dollars par baril,
- un bilan solide avec un niveau d'endettement sous contrôle inférieur à 20 %.

Face à la crise liée à la pandémie, la priorité du Groupe est de préserver la santé des collaborateurs et d'assurer la continuité des opérations en toute sécurité. Nous avons mis en place avec discipline les mesures sanitaires nécessaires. Le Groupe a également exprimé sa solidarité envers les communautés des pays dans lesquels il opère et notamment en France avec la mise à disposition de bons d'essence pour les personnels soignants des hôpitaux et EHPAD pour une valeur de 50 millions d'euros.

Les mesures de confinement ont entraîné une baisse de la demande sur nos activités qui se traduit par un manque à gagner évalué à au moins 3 milliards de dollars en 2020. Parallèlement, certains pays producteurs ont augmenté leur production, provoquant une chute vertigineuse des prix des hydrocarbures. La chute des cours du pétrole et du gaz a un impact à la baisse d'environ 9 milliards de dollars sur notre cash-flow de l'année 2020, si les cours s'établissent en moyenne à 30 dollars par baril de mars à décembre au lieu des 60 dollars par baril envisagés début 2020.

Votre Groupe a donc réagi sans délai et mis en place un plan d'actions qui représente un effort de 7,5 milliards de dollars de préservation de notre trésorerie. Pour cela, nous nous appuyons sur notre culture d'excellence industrielle et agissons sur ce que nous contrôlons : « sécurité, disponibilité, coûts, cash ». Conformément à la culture du Groupe, il s'agit de compter sur nous-mêmes. C'est aussi dans cet esprit que j'ai annoncé que nous n'aurions recours à aucun soutien de l'État français. Le Groupe est assez fort pour conserver son indépendance.

Au-delà de la réponse à ces défis à court terme, votre Groupe poursuit résolument la mise en œuvre de sa stratégie, à moyen et long terme, en tant qu'acteur majeur de la transition énergétique. Nous avons adopté une nouvelle politique Climat avec pour Ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 pour l'ensemble de nos activités conjointement avec la société. C'est une Ambition forte et exigeante que nous n'atteindrons pas seuls, mais avec nos clients et avec les sociétés et les gouvernements des pays où nous opérons. Cette Ambition, nous la mettons déjà en œuvre en nous développant comme un groupe multi-énergies, dans le cadre d'une stratégie intégrée. Nous avons en effet la ferme conviction que notre stratégie bas carbone représente un avantage compétitif créateur de valeur à long terme pour nos actionnaires.

En matière de politique de retour à l'actionnaire, je résumerai notre état d'esprit en 4 mots : confiance d'abord, responsabilité et prudence ensuite, dialogue toujours. Nous attachons une grande valeur à nos relations avec nos actionnaires, notamment nos actionnaires individuels qui forment un groupe fidèle et stable. C'est pour nous une question de confiance. Cette confiance avec nos actionnaires existe et nous souhaitons la préserver. Nous avons confiance dans nos fondamentaux économiques et financiers, nous la traduisons dans notre relation avec nos actionnaires. C'est donc avec confiance que nous avons maintenu le 1^{er} acompte sur dividende au titre de 2020 à 0,66 euro par action, identique à celui du 1^{er} acompte au titre de 2019, mais avec responsabilité et prudence que nous avons renoncé à la croissance annuelle de 5 % annoncée en septembre 2019 dans un contexte très différent. De même, c'est avec confiance que nous avons maintenu le dividende 2019 au niveau prévu avant la pandémie, soit 2,68 euros par action avec un solde de 0,68 euro par action, mais c'est avec responsabilité et prudence que nous vous proposons une option pour le paiement du solde du dividende 2019 en actions nouvelles. Le Conseil et moi-même comptons sur vous pour considérer cette option de dividende en actions. C'est aussi un moyen de récompenser nos actionnaires fidèles puisqu'ils bénéficieront, s'ils optent pour l'option du dividende en actions, de la décote maximale autorisée de 10 % avec un cours fixé à 28,80 euros par action. Les salariés du Groupe ont cette année encore confirmé leur attachement à l'entreprise en souscrivant massivement à l'opération d'augmentation annuelle du capital qui leur est réservée. J'en suis extrêmement fier et cela me conforte dans ma conviction que nous saurons faire face tous ensemble à cette période extraordinaire.

Je vous remercie pour votre fidélité.

Patrick Pouyanné
Président-directeur général de Total

SOMMAIRE

- 02 ÉDITO** par Patrick Pouyanné
- 03 ACTUALITÉS** Les derniers faits marquants
- 04 STRATÉGIE** Plan d'actions dans un contexte de forte baisse du prix du pétrole
- 05 CLIMAT** Une nouvelle Ambition Climat pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050
- 06 POUR VOUS** Informations actionnaires



© L. Zylberman - Total

Écosse Éolien offshore

Total a conclu un accord en vue d'acquiescer une participation de 51 % dans le projet du parc éolien offshore Seagreen 1. Ce projet d'une capacité de 1 140 mégawatts (MW) comprend également une extension pouvant aller jusqu'à 360 MW. Situé à 27 kilomètres au large des côtes écossaises, il pourra couvrir les besoins énergétiques d'environ 1 million de foyers britanniques. Seagreen 1 devrait commencer à produire de l'électricité renouvelable dès la fin 2022. Une fois achevé, il sera le plus grand parc éolien offshore d'Écosse. Le projet Seagreen 1 représente un investissement global d'environ 3,7 milliards de dollars. Cette opération représente un changement d'échelle majeur pour l'activité du Groupe dans cette filière et s'inscrit pleinement dans sa stratégie de croissance rentable dans les énergies renouvelables et l'électricité bas carbone.

Espagne Électricité et gaz

Total devient le 4^e plus grand fournisseur de gaz et d'électricité en Espagne, avec l'acquisition auprès d'Energías de Portugal de son portefeuille de 2,5 millions de clients résidentiels et de deux centrales à cycle combiné au gaz naturel, d'une puissance cumulée de près de 850 mégawatts. Cette transaction en Espagne fait suite à l'entrée de Total sur le marché solaire en février avec l'acquisition d'un portefeuille de près de 2 gigawatts de projets d'électricité renouvelable à développer. La transaction s'inscrit aussi pleinement dans la stratégie du Groupe de se développer de façon rentable sur l'ensemble de la chaîne de valeur du gaz et de l'électricité bas carbone en Europe. Avec cette opération, Total fournira dès 2021 du gaz et de l'électricité à 8,5 millions de clients en Europe, en route pour son objectif de plus de 10 millions de clients à l'horizon 2025.



Retrouvez l'ensemble des communiqués de presse sur total.com dans la rubrique Médias.



Ouganda Pétrole

Accord, en avril 2020, pour acquiescer l'ensemble des intérêts de la compagnie britannique Tullow Oil dans le projet de développement du Lac Albert en Ouganda, et dans le projet de l'oléoduc East African Crude Oil Pipe Line (EACOP) pour un montant global de 575 millions de dollars. Avec un coût d'acquisition de moins de 2 dollars par baril, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie de Total d'acquiescer des ressources long terme à bas coût. La transaction reste soumise à l'approbation des autorités compétentes.

France Éolien

Total Quadran, filiale du Groupe dédiée au développement et à la production d'énergie renouvelable en France, a acquis au mois de mars 100 % de la société Global Wind Power (GWP) France. GWP détient un portefeuille de plus de 1 000 mégawatts (MW) de projets éoliens terrestres. Cette nouvelle acquisition démontre la volonté de Total de contribuer aux ambitions de la France en matière de transition énergétique.



Norvège Captage et stockage de CO₂

Total, Equinor et Shell ont décidé en mai 2020 d'investir dans le projet Northern Lights pour le stockage du CO₂ sur le plateau continental norvégien. La phase 1 inclut la capacité de transporter, d'injecter et de stocker jusqu'à 1,5 million de tonnes de CO₂ par an. Une fois le CO₂ capté à terre, Northern Lights sera chargé de son transport par bateau, de son injection et de son stockage permanent à environ 2 500 mètres sous le fond de la mer du Nord. Le CCS est essentiel pour atteindre la neutralité carbone en Europe et fait partie intégrante de la nouvelle Ambition Climat de Total, qui vise zéro émission nette à l'horizon 2050.



Plan d'actions dans un contexte de forte baisse du prix du pétrole

La chute de la demande d'énergie liée au gel de l'économie mondiale pour cause de pandémie s'est doublée d'une crise de l'offre à cause de décisions à contretemps de certains pays producteurs qui ont décidé d'augmenter leur production alors que la demande baissait.

Notre Groupe a donc dû réagir et s'adapter rapidement à ce nouveau contexte. En effet, au-delà des effets de la chute des cours du pétrole et du gaz qui a un impact à la baisse d'environ 9 milliards de dollars sur nos cash-flows de l'année 2020 dans un environnement moyen de 30 dollars par baril à compter du mois de mars, cette crise a en effet des impacts significatifs sur nos perspectives opérationnelles en 2020 qui se traduisent par des manques à gagner d'au moins 3 milliards de dollars – qui s'ajoutent aux impacts de la baisse des prix.

Le Groupe doit donc réagir et s'adapter. Cela signifie exceller sur ce que nous contrôlons, c'est-à-dire les 4 piliers au cœur de notre culture industrielle : « Sécurité, Disponibilité, Coûts, Cash » :

- **La Sécurité** et plus largement toutes les dimensions du « HSE » dans le contexte de pandémie (santé, sécurité, environnement en français) constitue le premier pilier de notre plan d'actions.
- **La Disponibilité**, c'est l'excellence opérationnelle pour tirer parti de nos actifs industriels en donnant la priorité dans ces temps difficiles à la continuité des opérations pour améliorer leur disponibilité et pouvoir les utiliser au maximum lorsque la demande va repartir.
- **Les Coûts**, c'est bien sûr le contrôle de nos dépenses d'investissement et de nos coûts de production.
- **Le Cash**, c'est le nerf de la guerre, l'oxygène du Groupe. C'est pourquoi la génération et la préservation du cash sont des critères essentiels en ces temps difficiles.

Le Groupe met donc en œuvre un plan d'actions permettant d'agir sans délai sur ce qu'il contrôle et qui représente un effort significatif de 7,5 milliards de dollars de préservation du cash :

Investissements nets - 4 Mds\$	Réduction de 25% <ul style="list-style-type: none"> • Capex organiques : usage de la flexibilité sur les projets à cycle court (Angola...) • Électricité Bas Carbone maintenue à 1,5-2 Mds\$
Coûts opératoires - 1 Md\$	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvel objectif 2020 : 1Md\$ • + 1 Md\$ d'économie d'énergie • Gel des recrutements sauf dans les domaines clés du futur : nouvelles énergies, digital...
Retour à l'actionnaire - 2,5 Mds\$	<ul style="list-style-type: none"> • Suspension des rachats d'actions : 550 M\$ au lieu de 2 Mds\$ • Option de dividende en actions pour le solde de 2019 uniquement

Enfin, avec un ratio d'endettement hors leases de 17 % à fin 2019, le Groupe dispose d'un bilan solide qui peut lui offrir la souplesse nécessaire pour traverser cette crise.

Avec ces mesures, le Groupe est confiant dans sa capacité à résister à ce nouvel environnement dégradé.



Une nouvelle Ambition Climat pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050

Total a annoncé en mai 2020 une nouvelle Ambition Climat : atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, ensemble avec la société, pour toutes ses activités depuis la production jusqu'à l'utilisation des produits énergétiques vendus à ses clients.

Cette Ambition se décline autour de 3 axes :

- 1 Un objectif de neutralité carbone pour les opérations mondiales de Total en 2050 ou avant (scope 1+2*)**
Ces émissions, Total en est responsable, nous pouvons donc directement agir car il s'agit des émissions de nos opérations industrielles.
- 2 Un engagement de neutralité carbone en Europe** pour l'ensemble de sa production et des produits énergétiques de Total utilisés par ses clients en 2050 ou avant (scope 1+2+3***)**
Nous prenons cet engagement car l'Europe le prend aussi pour elle-même. L'Europe va adopter les politiques, réglementations, prix du carbone en ligne avec son ambition de neutralité carbone. Et Total veut être un citoyen engagé en Europe et tirer parti de cette politique européenne.
- 3 Une ambition de réduction de 60 % ou plus de l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques de Total utilisés dans le monde par ses clients d'ici à 2050*** (moins de 27,5 g CO₂/MJ) avec des étapes intermédiaires de 15 % en 2030 et de 35 % en 2040 (scope 1+2+3).**
Total est le leader parmi les majors pétrolières en matière de réduction de l'intensité carbone moyenne des produits énergétiques vendus avec une baisse de 6 % déjà réalisée depuis 2015. Pour réduire notre intensité carbone de 60 %, notre mix devrait profondément changer d'ici à 2050 et comprendre 40 % d'électrons, principalement d'origine renouvelable, 40 % de gaz mais un mélange de gaz naturel et de gaz vert produit à partir d'hydrogène ou de biogaz et 20 % seulement de carburants liquides – trois quarts de pétrole et un quart de biocarburants.

C'est cela le groupe multi-énergies que nous sommes concrètement en train de construire. Total alloue aujourd'hui plus de 10 % de ses investissements à l'électricité bas carbone, niveau le plus élevé parmi les majors. Pour contribuer activement à la transition énergétique, Total augmentera la part de ces investissements pour atteindre 20 % d'ici à 2030 ou plus tôt.

Total a la ferme conviction que sa stratégie bas carbone représente un avantage compétitif créateur de valeur à long terme pour ses actionnaires.

Les marchés de l'énergie évoluent, tirés par le changement climatique, les technologies et les attentes de la société civile. Total s'engage à contribuer activement à relever le double défi consistant à fournir plus d'énergie avec moins d'émissions.

* Les scopes 1+2 concernent les opérations du Groupe : la production (pétrole, gaz, renouvelables, stockage d'électricité, produits finis et charges achetées) et la transformation (raffinage, liquéfaction, centrales à cycle combiné au gaz naturel).

** Pays de l'Union européenne + Norvège + Royaume-Uni.

*** Ce périmètre couvre les scopes 1,2 et 3. Le scope 3 concerne la consommation par les clients des produits énergétiques vendus par Total (produits pétroliers, biocarburants, gaz naturel, hydrogène, biogaz, électricité).

Gouvernance

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR



© Franck Parisot

M. Jérôme Contamine a été nommé administrateur indépendant pour une durée de trois ans, lors de l'Assemblée générale du 29 mai 2020. Il apportera en particulier au Conseil d'administration sa connaissance du domaine de l'énergie, ainsi que du domaine financier. Après avoir occupé différentes positions au sein de la direction financière et de la direction exploration-production de la société Elf Aquitaine puis de Total de 1988 à 2000, il a été directeur financier de la société Veolia de 2000 à 2009, puis directeur financier de la société Sanofi de 2009 à 2018.

RÉMUNÉRATION DU PDG ET DES ADMINISTRATEURS

Le Président-directeur général baisse sa rémunération de 25 % jusqu'à fin 2020

Compte tenu de la situation économique et du plan d'économie au sein de l'entreprise, le Président-directeur général a proposé au Conseil d'administration, à titre d'exemplarité, de réduire sa rémunération fixe de 25 % à compter du 1^{er} mai 2020 et pour le reste de l'année 2020. Les membres du Conseil d'administration ont tenu à participer à l'effort général et renoncé également à 25 % de leur rémunération à compter de l'Assemblée générale du 29 mai et pour le reste de l'année 2020.

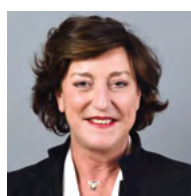
RENOUVELLEMENT DE MANDATS

Les mandats de Patricia Barbizet, Marie-Christine Coisne-Roquette et Mark Cutifani ont été renouvelés pour trois ans lors de cette Assemblée générale. Marie-Christine Coisne-Roquette devient administrateur référent à la place de Patricia Barbizet, qui après 12 ans passés au Conseil perd sa qualité d'administrateur indépendant.



Patricia Barbizet

© Didier Goupy



Marie-Christine Coisne-Roquette

© Marco Dufour



Mark Cutifani

© Mike Ellis Photography

STATUTS DE TOTAL S.A.

Transformation en société européenne



© Zylberman Laurent - TOTAL

L'Assemblée générale du 29 mai 2020 a décidé la transformation de la forme sociale de la société en société européenne et corrélativement la modification des statuts de Total S.A. afin de les adapter à sa nouvelle forme sociale.

L'évolution du statut juridique de la société permet de traduire la dimension européenne du Groupe dans sa forme juridique. Ce statut fait bénéficier la société auprès de l'ensemble de ses parties prenantes de l'image de puissance économique, de réservoir de talents, d'excellence technologique et de leadership dans le développement durable que porte l'Europe dans le monde entier. Il reflète davantage la réalité du Groupe résolument international avec une présence dans plus de 130 pays, avec un fort ancrage européen. Au 31 décembre 2019, le Groupe a réalisé plus de 70 % de son chiffre d'affaires en Europe et plus de 60 % de ses effectifs sont situés en Europe.

Avec cette transformation, la société se dote d'un statut d'entreprise commun à l'ensemble des pays de l'Union européenne. Ce statut juridique a d'ailleurs été adopté par de nombreuses entreprises européennes et sociétés cotées à Paris.

Le siège social de la société ne sera pas modifié.

DIVIDENDE AU TITRE DE 2019

Solde payable en numéraire ou en actions



L'Assemblée générale du 29 mai 2020 a décidé de fixer le dividende 2019 à 2,68 €, en hausse de près de 5 % par rapport à l'année précédente avec une option de paiement du solde en numéraire ou en actions nouvelles de la Société avec décote. Compte tenu des premiers acomptes, le solde restant à payer est 0,68 € par action. Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du solde du dividende a été fixé à 28,80 €.

Calendrier du paiement du solde du dividende 2019

	Actionnaires	Détenteurs d'ADS
Date de détachement	29 juin 2020	25 juin 2020
Paiement en numéraire ou en actions nouvelles	16 juillet 2020	23 juillet 2020

* La période d'option pour le paiement en actions nouvelles dépend de votre intermédiaire financier. N'hésitez pas à le contacter pour connaître les modalités exactes de l'exercice de cette option.

DIVIDENDE AU TITRE DE 2020

Premier acompte fixé à 0,66 €/action

Identique au montant du premier acompte versé au titre de l'exercice 2019, ce premier acompte au titre de l'exercice 2020 sera détaché et mis en paiement en numéraire exclusivement suivant le calendrier suivant :

	Actionnaires	Détenteurs d'ADS
Date de détachement	25 septembre 2020	23 septembre 2020
Paiement en numéraire	2 octobre 2020	16 octobre 2020

contactez-nous

Service Relations actionnaires individuels

2, place Jean Millier
Arche Nord - Coupole/Regnault
92078 Paris La Défense cedex

Écrivez-nous à partir du site

total.com > rubrique Actionnaires > Vous avez une question ?

Appel gratuit depuis la France

0 800 039 039 Service & appel gratuits

L'Assemblée générale 2020 en chiffres

Quorum : 63,03 %

Toutes les résolutions approuvées par le Conseil ont été adoptées à plus de 90 %.

La résolution externe visant une modification de l'article 19 – Exercice social – Comptes sociaux des statuts, **non agréée par le Conseil**, a été rejetée à 83,2 %.

Retrouvez les résultats détaillés du vote des résolutions sur total.com

ACCÉDEZ AU REPLAY DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

sur le site total.com
rubrique ACTIONNAIRES
> ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



© TOTAL

Vos prochains rendez-vous

29 juin 2020

Détachement du solde du dividende
au titre de l'exercice 2019

15 octobre 2020

Réunion d'actionnaires
à Clermont-Ferrand ⁽¹⁾

30 juillet 2020

Résultats du 2^e trimestre
et du 1^{er} semestre 2020

30 octobre 2020

Résultats du 3^e trimestre 2020

19 septembre 2020

Congrès Investisseurs VFB en ligne

5 novembre 2020

Conférence Euronext à Lyon ⁽¹⁾

25 septembre 2020

Détachement du 1^{er} acompte
sur dividende au titre de 2020

19 novembre 2020

Réunion d'actionnaires à Rennes ⁽¹⁾

30 septembre 2020

Journée Investisseurs de Total

5 décembre 2020

Salon Master Investor Show
à Londres ⁽¹⁾

12 octobre 2020

Réunion d'actionnaires à Annecy ⁽¹⁾

(1) Si les règles sanitaires en vigueur au moment de l'événement l'autorisent.